

**Municipalité de Rivière-à-Pierre
MRC de Portneuf**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue au centre communautaire le 6 septembre 2016 à 19h30 sous la présidence de monsieur Jean Mainguy, maire. En plus de monsieur le maire étaient présents : mesdames les conseillères Andrée St-Laurent et Kathleen Thibaudeau et messieurs les conseillers Alain Lavoie et Denis Bouchard.

Mme Mélanie Vézina, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, y assistait également.

Étaient absents Mme Denise Langlois-Boudreau, conseillère et M. Patrick Delisle, conseiller.

1.1 Mot du maire

Monsieur le maire ouvre la séance et il invite à un moment de réflexion.

2016-09-146

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Andrée St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé tout en le laissant ouvert.

Adoptée

2016-09-147

Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} août 2016 et de la séance extraordinaire du 15 août 2016

Chacun des membres ayant reçu une copie du procès-verbal du 1^{er} août dans les délais prévus, il y a dispense de lecture;

Il est proposé par M. Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} août 2016 tel que déposé;

Chacun des membres ayant reçu une copie du procès-verbal du 15 août dans les délais prévus, il y a dispense de lecture;

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 août 2016 tel que déposé.

Adoptée

1.4 Rapport du maire, des services et des comités.

2016-09-148

Autorisation du paiement des dépenses du mois d'août 2016

Attendu que la liste des dépenses a été transmise à tous les membres du conseil;

Il est proposé par M. Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'approuver la liste des dépenses telle que déposée pour le mois d'août 2016. La directrice générale est autorisée à procéder au paiement des dépenses y figurant pour un total de 68 597,12 \$.

Adoptée

2016-09-149

Adoption du règlement # 452-16 modifiant le règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme # 432-14 afin d'identifier certains usages temporaires ne requérant pas de certificat d'autorisation

Attendu qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance;

Attendu que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le règlement # 452-16 modifiant le règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme # 432-14 afin d'identifier certains usages temporaires ne requérant pas de certificat d'autorisation.

Adoptée

2016-09-150

Adoption du règlement # 453-16 intitulé Code d'Éthique et de Déontologie des élus de la Municipalité de Rivière-à-Pierre

Attendu qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance;

Attendu que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par M. Andrée St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le règlement # 453-16 intitulé Code d'Éthique et de Déontologie des élus de la Municipalité de Rivière-à-Pierre.

Adoptée

2016-09-151

Adoption du règlement # 454-16 intitulé Code d'Éthique et de Déontologie des employés municipaux de la Municipalité de Rivière-à-Pierre

Attendu qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance;

Attendu que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par M. Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le règlement # 454-16 intitulé Code d'Éthique et de Déontologie des employés municipaux de la Municipalité de Rivière-à-Pierre.

Adoptée

2. Sécurité publique

2016-09-152

Mandat pour la restauration de bornes incendie

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter l'offre de service de la firme L.C.S. pour procéder à la restauration de 4 bornes incendies de la municipalité. Tel que décrit dans l'offre de service du 23 août 2016, cette restauration se fera au coût de 2 250 \$, taxes en sus. Cette dépense sera payée à même le surplus accumulé non-affecté.

Adoptée

2016-09-153

Achat de radios chez Communication L.A.S.

Il est proposé par M. Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'acheter 10 radios portatifs Icom F1000T et accessoires au coût de 320 \$ + taxes par unité de même que 10 batteries BP280 au coût de 60 \$ + taxes par unité, tel que décrit dans l'offre de service du 22 juillet 2016, pour un total de 3 800 \$, taxes en sus. Cette dépense sera payée à même le surplus accumulé non-affecté.

Adoptée

3. Transport routier et hygiène du milieu

2016-09-154

Contrat de déneigement du stationnement de la gare pour la saison 2016-2017

Attendu que 3 soumissionnaires ont été invités à soumissionner;

Attendu que le soumissionnaire le plus bas conforme est M. Luc St-Pierre;

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'octroyer le contrat de déneigement du stationnement de la gare pour la saison 2016-2017 à M. Luc St-Pierre. Ce contrat sera réalisé au coût, avant taxes, de 80 \$ de l'heure lorsque le déneigement sera effectué par tracteur avec souffleur et 65 \$ de l'heure, avant taxes, lorsque qu'un camion avec gratte sera utilisé. Le montant maximal du contrat, avant taxes, ne pourra excéder 5 995 \$ et il est entendu que les paiements seront effectués suite à la réception de factures mensuelles détaillant le nombre d'heures et la machinerie utilisée. Il est à noter qu'il est possible que le montant maximal ne soit pas atteint si le nombre d'heures travaillées en tout d'ici à la fin du contrat multiplié par le taux horaire résulte en un montant moindre que le montant maximal.

Le document d'appel d'offres, la soumission et la présente résolution tiennent lieu de contrat.

Adoptée

2016-09-155

Contrat de déneigement des stationnements face à la mairie et à l'église pour la saison 2016-2017

Attendu que 3 soumissionnaires ont été invités à soumissionner;

Attendu que le soumissionnaire le plus bas conforme est M. Luc St-Pierre;

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'octroyer le contrat de déneigement des stationnements face à la mairie et à l'église pour la saison 2016-2017 à M. Luc St-Pierre. Ce contrat sera réalisé au coût, avant taxes, de 80 \$ de l'heure lorsque le déneigement sera effectué par tracteur avec souffleur et 65 \$ de l'heure, avant taxes, lorsque qu'un camion avec gratte sera utilisé. Le montant maximal du contrat, avant taxes, ne pourra excéder 6 995 \$ et il est entendu que les paiements seront effectués suite à la réception de factures mensuelles détaillant le nombre d'heures et la machinerie utilisée. Il est à noter qu'il est possible que le montant maximal ne soit pas atteint si le nombre d'heures travaillées en tout d'ici à la fin du contrat multiplié par le taux horaire résulte en un montant moindre que le montant maximal.

Le document d'appel d'offres, la soumission et la présente résolution tiennent lieu de contrat.

Adoptée

4. Urbanisme et développement du territoire

2016-09-156

Adoption du Règlement # 451-16 modifiant le règlement de zonage # 435-14 afin de modifier et/ou prévoir des dispositions visant à encadrer les abris à bois, les constructions d'agrément, les ventes de garage, la vente de bois de camping, les roulottes ou véhicules récréatifs utilisés à des fins d'habitation temporaire, l'entreposage extérieur de véhicules de loisirs de même que la forme et le genre de constructions défendues

Attendu qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance;

Attendu que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par M. Kathleen Thibaudeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le règlement # 451-16 modifiant le règlement de zonage # 435-14 afin de modifier et/ou prévoir des dispositions visant à encadrer les abris à bois, les constructions d'agrément, les ventes de garage, la vente de bois de camping, les roulottes ou véhicules récréatifs utilisés à des fins d'habitation temporaire, l'entreposage extérieur de véhicules de loisirs de même que la forme et le genre de constructions défendues.

Adoptée

5. Loisirs et services à la collectivité

2016-09-157

Lettre de remerciements aux étudiants ayant comblé les emplois d'été

Il est proposé par M. Andrée St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De faire parvenir une lettre de remerciements aux étudiants ayant comblé les emplois d'été : Valérie Tremblay, Brandon Cauchon, Trycia St-Pierre et Lailas Cauchon afin de souligner leur bon travail.

Adoptée

6. Périodes de questions

7. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Andrée St-Laurent de lever la présente séance. La séance est levée par le maire à 19h50.